FACULTÉ DE DROIT

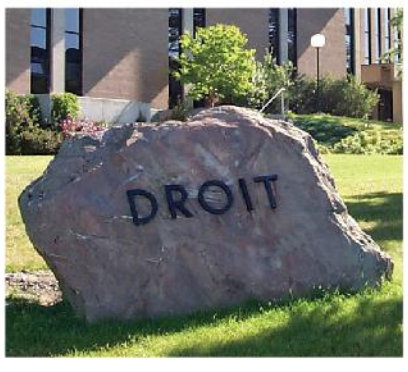


Une présentation des programmes de PRD de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke en collaboration avec l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (IMAQ)

# CONFÉRENCE

**Vendredi 26 septembre 2014, 16 h 15 à 18 h**
**Local L1-3625 du Campus de Longueuil**

## Médiation organisationnelle :
## Quels liens entre médiation et responsabilité sociale?

Depuis la déclaration de LISBONNE de 2001 créant la « méthode ouverte de coordination », l'Union européenne régule très souvent les comportements par de nouvelles figures juridiques paradoxales : le droit évolue vers une régulation où le règlement (le texte, les mots) est remplacé par le management (le standard, le chiffre). En se redessinant graduellement, le droit modifie aussi le visage de la justice, à son tour. C'est ici que la médiation prend toute sa place, et particulièrement dans les organisations.

Face à cette nouvelle physionomie du droit, des entreprises et administrations publiques ont engagé spontanément leur mutation, en forgeant le concept de la Responsabilité Sociale des Entreprises «RSE», en se l'appliquant comme précepte distinctif, et enfin, en y adjoignant la médiation organisationnelle.
Toutefois, des questions se posent. Si la RSE dessine de nouvelles obligations, comment les connaître? À nouvelles responsabilités et nouveaux visages du droit, quelles nouvelles sanctions? Sans lois?

La conférence explorera l'intérêt de développer la responsabilité sociale des entreprises privées et administrations publiques et elle considérera le rôle que la médiation organisationnelle peut y jouer.

**ÉRIC BATTISTONI**
**Institut de médiation dans l'espace francophone (IMEF)**

**Conférence gratuite. Inscription obligatoire.**

**Inscription en ligne :** http://www.usherbrooke.ca/droit/calendrier-fc/
**Informations :** formationcontinue.droit@USherbrooke.ca

INSTITUT DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE DU QUÉBEC
*Place à l'entente*

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE | *Voir au futur*